

Revue de presse

Spéciale Ndingler

Aout 2020

Sommaire

LES FAITS....	2
<hr/>	
PRESSAFRIK.COM - LITIGE FONCIER NDINGLER: LE PRÉFET DE MBOUR RÉUNIT BABACAR NGOM ET LES VILLAGEOIS AUTOUR D'UNE TABLE	2
PRESSAFRIK.COM - LITIGE FONCIER À NDINGLER : LES TROIS DÉCISIONS PRISES PAR DE L'ÉTAT	5
PRESSAFRIK.COM- BABACAR NGOM VS PAYSANS DE NDINGLER: DES 76 HECTARES MAL ACQUIS À LA SORTIE MALADROITE DE SA FILLE ANTA SUR FACEBOOK	6
SENEWEBS.COM - NDINGLER : LES HABITANTS À CŒUR OUVERT SUITE À LA RESTITUTION PROVISoire DE LEURS TERRES	6
LES DESSOUS DU LITIGE FONCIER À NDINGLER : CE QU'IL FAUT COMPRENDRE ET EN MÊME TEMPS REDOUTER DANS CETTE AFFAIRE.	7
ITV VIDÉO : GRAND REPORTAGE - NDINGLER, À LA SOURCE DU CONFLIT	8
RFI- LE CASSE-TÊTE DE LA QUESTION FONCIÈRE AU SÉNÉGAL: LE LITIGE DE NDINGLER (AUDIO)	8
LE BRAS DE FER – LA CONFRONTATION	9
<hr/>	
DAKARACTU.COM - VIDEO : BASSIROU DIOMAYE FAYE : « BABACAR NGOM VEUT TRANSFORMER LES PAYSANS DE NDINGLER À DES OUVRIERS AGRICOLES »	9
DAKARACTU.COM - BABACAR NGOM SUR L'AFFAIRE NDINGLER : « JE N'AI PAS PEUR QU'ON ME TUE ! »	9
LEQUOTIDIEN.SN - DIFFÉREND AVEC BABACAR NGOM : NDINGLER RÉCLAME TOUTES SES TERRES	9
DOINGBUZZ.COM - TERRES DE NDINGLER: LA LETTRE INCENDIAIRE DE DIOMAYE FAYE À BABACAR NGOM	10
APS.SN - BABACAR NGOM MET UNE PARTIE DE SES TERRES À LA DISPOSITION DE NDINGLER	11
SENEWEB.COM - NDINGLER : L'ÉTAT RESTITUE PROVISoireMENT LES TERRES AUX PAYSANS !	12
LEQUOTIDIEN.SN - LITIGE FONCIER À NDINGLER : MACKY SALL DÉSAMORCE LA BOMBE	13
DAKARACTU : NDINGLER : LE RETOUR DES PAYSANS DANS LEURS CHAMPS EST UNE SOLUTION PROVISoire	13
EMEDIA.SN - AFFAIRE SEDIMA : NDINGLER CAMPE SUR SA POSITION	14
AVIS D'EXPERTS	14
<hr/>	
PRESSAFRIK.COM - LITIGE FONCIER À NDINGLER : « LA RESPONSABILITÉ DU MAIRE ET SES CONSEILLERS MUNICIPAUX EST ENGAGÉE (ABDOULAYE MAKHTAR DIOP)	14
DAKARACTU- DIFFÉREND SEDIMA/NDINGLER : « L'ÉTAT DU SÉNÉGAL JOUE AU POMPIER ALORS QU'IL N'EST QU'UN PYROMANE FONCIER » (GUY MARIUS SAGNA)	15
DAKARACTU.COM – VIDÉO : ENTRETIEN AVEC LE DR MACOUMBA DIOUF : « L'AFFAIRE DE NDINGLER EST UNE ALERTE POUR LES MAIRES, MAIS (...) CE QUE JE SAIS DE LA GESTION DES INTRANTS AGRICOLES... »	15
DAKARACTU.COM - AFFAIRE DES TERRES DE NDINGLER : ME BOUCOUNTA DIALLO S'ATTAQUE À LA DÉLIBÉRATION SUR LES 225 HA OCTROYÉS À BABACAR NGOM.	16
IGFM.SN - L'AFFAIRE DES TERRES DE NDINGLER À LA UNE	17

LES FAITS....



pressafrik.com - Litige foncier Ndengler: le préfet de Mbour réunit Babacar Ngom et les villageois autour d'une table

29 avril 2020

L'affaire a fait grand bruit depuis l'hivernage dernier. A Ndengler, village de la commune de Ndiagianiao, un litige foncier sur fond de spoliation, oppose les villageois à l'homme d'affaires Babacar Ngom, champion national dans l'aviiculture. Après plusieurs péripéties houleuses soldées notamment par une cascade d'arrestations dans les rangs des villageois, l'heure de la décrispation semble avoir sonné. Le week-end écoulé, l'homme d'affaires Babacar Ngom et la délégation du village de Ndengler se sont retrouvés autour d'une table à la Préfecture de Mbour pour trouver un terrain d'entente.



Seules les montagnes ne se rencontrent pas, dit l'adage. au rythme où vont les choses, il y a de l'espoir de trouver une issue heureuse au conflit qui a opposé l'homme d'affaires Babacar ngom, ancien Président Directeur Général de Sédima, aux populations du village de Ndengler. Ce conflit frontal a connu son début lors de l'hivernage dernier à cause de la récupération de l'emprise des champs des villageois par l'homme d'affaires suite à une délibération sur 300 ha de la commune de Sindia. Une délibération qui a été une source de révolte des populations de Ndengler, village situé dans la commune de Ndiagianiao.

Porté par l'ensemble des 15 villages du Sandock, le Forum civil, des personnalités politiques et indépendantes, le combat avait pris des proportions inquiétantes surtout que les populations veulent à tout

prix récupérer leurs terres. vu la tension qui montait et qui pourrait dégénérer, le maire de la commune de Ndiagianiao, Gana Gning avait alors demandé au Préfet d'alors du département de Mbour, Saër Ndao, par écrit de faire la délimitation pour que l'erreur soit rectifiée car jamais on a vu une commune délibérer sur les terres d'une autre collectivité locale.

Une correspondance restée sans suite selon nos sources. les populations qui malgré les arrestations n'ont jamais baissé les bras, avaient accentué le combat. Tout récemment, les vigiles qui sont recrutés par l'entreprise ont eu des bisbilles avec la population qui voulait défricher les champs à l'approche de l'hivernage. les employés de Sédima qui voulaient empêcher les paysans de franchir le canal qui a été creusé par l'entreprise, ont eu de chaudes empoignades avec les villageois. Ainsi, les vigiles avaient brandi des armes à feu pour les menacer. Les villageois qui détenaient des armes blanches ont riposté et ont forcé le passage. Ces images qui circulent dans les Réseaux sociaux ont fini par amener toutes les autorités administratives de la région de Thiés.

La décrispation en marche.

Nouvellement affecté, le Préfet Mor Talla Tine a été saisi par le maire de Ndiagianiao Gana Gning pour la recherche d'une solution pacifique au conflit. auparavant, l'homme d'affaires Babacar Ngom avait proposé aux villageois de tenir une négociation bipartite. mais la population lui avait opposé un nict catégorique. toutefois, elle avait proposé une autre forme de négociation qui devait se tenir à la Préfecture de Mbour en présence du Préfet et des services qui sont impliqués dans cette affaire de délibération qui a facilité à Babacar Ngom l'obtention d'un titre foncier.

Le weekend écoulé, la rencontre a eu lieu. elle s'est tenue en présence de Babacar Ngom, de la délégation du village de Ndengler dirigée par le chef de village Galgor Dione, du chef du Service des centres fiscaux de Mbour, de M. Bassirou Diomaye Faye son collègue et non moins coordonnateur de la cellule des cadres du parti Pastef, du chef du Bureau du cadastre, de la DSCOS, du chef de l'antenne des Renseignements généraux, du capitaine commandant la compagnie de Gendarmerie de Mbour et d'autres personnalités. les discussions démarrèrent après un bref rappel historique prouvant que la commune de Sindia a empiété sur la commune de Ndiagianiao. De l'avis du représentant du service du cadastre, la procédure pour l'affectation d'un titre foncier à Babacar Ngom n'a souffert d'aucune irrégularité. mais, ses allégations vont être démontées par Bassirou Diomaye Faye qui leur a opposée l'absence d'enquête.

Pour se défendre, le représentant du cadastre soutient que son service s'est basé sur la délibération de la

commune de Sindia. Prenant la parole, l'homme d'affaires Babacar Ngom, s'est dit «peiné et meurtri que son nom soit traîné dans la boue», regrettant que les gens le fassent passer aux yeux de l'opinion comme un corrupteur. «Je n'ai jamais tenté de corrompre personne mais je passe à travers les réseaux sociaux et la presse comme un as dans la corruption» s'est-il offusqué.

Du côté des villageois, l'on s'est voulu catégorique, la seule issue heureuse n'est rien d'autre que la récupération de leurs champs. A l'approche de l'hivernage, la délégation a soutenu que les villageois vont exploiter leurs champs et advienne que pourra. En plus, ils tiennent l'homme d'affaires pour responsable de tout ce qui arrivera dans la zone. le Préfet, Mor Talla Tine, prenant la parole, en tant que médiateur, a laissé entendre qu'il n'a pas les prérogatives de retirer un titre foncier qui a été signé par le chef de l'Etat mais, promet vu la situation, de faire de son mieux dans ce dossier pour arrondir les angles.

Ainsi, le chef de l'exécutif départemental de demander au maire de Ndiagianio s'il n'a pas une réserve dans la commune susceptible d'être affectée à la population en guise de réparation de préjudice. Une interpellation à laquelle le maire Gana Gningue répondra par la négative. Le Préfet dira avoir insisté sur cette probabilité, car, a-t-il indiqué, au cas contraire il serait contraint de faire sien l'adage « déshabiller Saint Jean pour habiller Saint Paul » et qu'une telle démarche allait empirer la situation parce qu'il est impensable de retirer les champs des paysans pour les affecter à d'autres paysans, a-t-il précisé.

Mesurant la gravité du moment, Mor talla Tine s'est adressé directement à l'homme d'affaires Babacar ngom. «Vous avez entendu les gens. Maintenant face à cette situation, pouvez-vous laisser aux villageois leurs champs puisqu'il ne s'agit pas de toute la superficie de votre projet mais de quelques dizaines d'hectares? « Babacar Ngom de lui répondre qu'il n'est plus D.G de la Sédima mais qu'il va discuter avec l'actuelle responsable (sa fille) qui lui a succédé puis il reviendra au Préfet pour lui faire un compte rendu. C'est sur cette note de promesse de l'homme d'affaires Babacar Ngom que le Préfet, Mor Talla Tine a levé la réunion tout en ayant l'espoir que d'ici peu son interlocuteur lui reviendra avec une proposition convaincante.

Source : https://www.pressafrik.com/Litige-foncier-Ndingler-le-prefet-de-Mbour-reunit-Babacar-Ngom-et-les-villageois-autour-d-une-table_a215352.html



seneplus.com - soupçon de corruption a grande échelle

3 mai 2020

La polémique ne faiblit pas depuis que le conseil municipal de Sindia a octroyé 300 ha à la Sedima de Babacar Ngom. Une réserve foncière qui empiète d'ailleurs sur les terres des habitants de Ndingler.

La polémique ne faiblit pas depuis que le conseil municipal de Sindia a octroyé 300 ha à la Sedima de Babacar Ngom. Une réserve foncière qui empiète d'ailleurs sur les terres des habitants de Ndingler. Depuis lors, une vive tension a éclaté entre l'homme d'affaires sénégalais et les autochtones. Pourtant, la SEDIMA exhibe son titre foncier. Un dossier qui exhale un parfum de corruption à mille lieux et qui a motivé l'implication du Forum Civil. «L'As» a tenté d'y voir plus clair.

Comme dans un cauchemar, les populations de Sandock (la zone qui regroupe 13 villages dans le Djiguème) ne parviennent toujours pas à comprendre ce qui est en train de leur arriver. En plus de la pauvreté endémique dans laquelle cette partie perdue au fond de la commune de Ndiagianio est plongée, un autre malheur s'est abattu sur le village de Ndingler, où les habitants se considèrent comme des bannis du système ou des oubliés de la république. Depuis les indépendances, la seule infrastructure, un abreuvoir, est le fruit des cotisations des villageois. Elle permet de désaltérer leurs animaux à partir d'un puits profond de plus de 20 mètres. Pas d'eau potable, ni électricité. Pour moudre le mil, les femmes utilisent encore le pilon et le mortier. Le village est si enclavé que même pour charger un téléphone portable, les villageois se rendent dans les autres hameaux dont la plus proche est distante de 9 km. Ici, on est encore au Moyen âge. Une seule oued dans un océan de néant: «Cœurs et Mains liés», une association française qui veut sortir ce village de l'ornière. Pour y arriver, les bons samaritains ont construit une case de santé, prennent en charge de nombreux malades sans bourse délier, y construisent un foyer des jeunes, et ont donné des chèvres à la population pour accentuer l'élevage. En dépit de la situation peu enviable, les populations ne se lamentent point de leur sort. Ils sont restés dignes. Durant l'hivernage, ils travaillent dans les champs pour obtenir de quoi manger au moins pour 9 mois dans l'année. Compte tenu de la baisse de la rentabilité, les paysans se rabattent sur la jachère. Une technique agricole connue

des sérères qui consiste à laisser reposer une partie des champs durant quelques années pour leur assurer un peu de rentabilité.

LA PUISSANCE A L'ÉTAT PUR DE L'HOMME D'AFFAIRES

En 2012, c'est le début d'un cauchemar qui est loin de connaître son épilogue. Une partie des terres de Ndingler a été affectée au Directeur Général de SEDIMA S.A sur une superficie de 300 ha par la communauté rurale de Sindia, dirigée par Ousmane Lo. «Sans une consultation préalable», ces terres ont été arrachées aux populations. le 12 décembre 2013, l'homme d'affaire a fait un dépôt de bail et le 23 avril 2015, il a bénéficié d'un titre foncier par le décret Numéro 2015- 548 sur une superficie de 224 ha 95ca. Du coup, les habitants de Ndingler qui avaient des champs les ont perdus. Aujourd'hui, Abdoulaye Galgor Dionne (Abdoulaye Dionne), ancien chef de village, affirme qu'il n'y jamais eu de concertation. «Nous nous sommes toujours opposés à ce projet. Un jour, vers 2016, Babacar Ngom



accompagné de son fils et du chroniqueur de lutte Khadim Samb étaient venus ici, c'était une matinée. Ils nous ont promis de l'électricité, de l'eau et la construction d'une route pour désenclaver notre localité ainsi que de l'emploi pour lutter contre la pauvreté si nous acceptons la réalisation du projet», a soutenu l'octogénaire. Malgré ces promesses, les populations lui ont dit niet. Mais cela n'a pas découragé l'homme d'affaires qui tient à tout prix à ces terres. Il a donc envoyé son fils avec une enveloppe contenant 2 millions qu'il a voulu remettre aux villageois «en guise de cadeau», ajoute Galgor Dionne.. «Babacar cherche de la terre pour nourrir ses poulets, nous cherchons de la terre pour nourrir des humains. Vraiment, on se demande s'il y a des gens qui ont un cœur. Comment un homme si riche peut-il disputer cette terre avec nous qui sommes si pauvres», s'étonne le vieux Galgore Dionne. Le site litigieux abritait des habitations. Mais à cause de la sécheresse du début des années de l'indépendance, la population était contrainte de quitter le site pour se rapprocher du puits qui était le seul point dans la zone où l'on pouvait se désaltérer.

Néanmoins, ils continuaient à exploiter leurs champs. Aujourd'hui avec cette donne, l'ensemble des 13 villages de Sandock se sentent en sursis. C'est pourquoi Mbaye Faye, représentant de l'Ads (Association pour le développement de Sandock), dit en vouloir terriblement à l'État. «Notre localité ne vit que d'agriculture, d'élevage et de commerce. Aujourd'hui, un certain B.

Ngom venu de son Diourbel veut nous priver de nos sols, ce bien qui constitue notre seule richesse. Ça non ! Et comme il a un Tf, nous savons que ce sont les services de l'État qui le lui ont donné. On n'aura plus alors où cultiver. Nos bœufs n'auront plus où paître. C'est à croire qu'il veut nous pousser à l'exode. Il ne lui reste qu'à nous tuer alors» ! peste-t-il.

Pour soutenir les paysans qui sont étouffés par la puissance de l'homme d'affaires, le Forum civil et les politiques sont venus secourir les villageois qui sont à plusieurs reprises arrêtés dans les champs et emprisonnés à la brigade de Mbour avant d'être libérés. Mais la goutte d'eau qui a débordé le vase est la manifestation du 29 novembre dernier, où des camions remplis de gendarmes encagoulés et armés jusqu'aux dents avaient pris d'assaut le site et arrêté 7 personnes. Les journalistes qui s'y trouvaient ont été interdits de prendre des images et leur chauffeur attesté pour entrave à la circulation alors qu'ils étaient dans les champs.

Joint au téléphone, Babacar

Ngom dit ne pas vouloir s'exprimer sous prétexte qu'il n'est plus directeur général de Sédima.

TROIS QUESTIONS A OUSMANE LO, ANCIEN PCR DE SINDIA : «il n'y avait pas de délimitation claire entre les deux communes»

Comment pouvez-vous expliquer le fait que votre délibération ait empiété sur les terres d'une autre commune?

Après les réunions, nous avons fait une visite du site accompagné par le doyen des chefs de village, feu Moussa Faye. Il nous a montré les limites entre les deux villages, puisque administrativement, on n'avait pas fait une délimitation.

Pourquoi donc n'avez-vous pas été prudent en prenant la précaution de discuter avec les notables de Ndingler ?

Pour dire vrai, je me suis rendu à Ndingler. Nous avons rencontré les notables. Mais une chose bizarre m'est arrivée ce jour-là. Ces gens qui ne voulaient pas du projet s'étaient préparés d'avance. Il y a des choses qu'on ne peut dire. Mais dès que je suis sorti de la voiture, j'ai senti quelque chose de bizarre. C'est ainsi que j'ai rebroussé chemin illico presto et le reste du travail a été confié à la commission domaniale

Les populations campent sur leur position en continuant de s'opposer au projet...

(Il coupe) Je jure au nom de Serigne Babacar Sy dont je suis un fervent talibé. Il y a eu des discussions avant que la délibération ne se fasse. Il n'y a rien d'illégal. A l'époque, il n'y avait pas une délimitation entre les deux communes.

GANA NGOM, MAIRE DE NDIAGANIAO : «Je n'ai rien à voir avec ça...»

«En 2014, l'homme d'affaires, par l'intermédiaire de son représentant, m'avait saisi en m'expliquant le projet et les infrastructures qu'il allait installer dans les villages. Je lui ai demandé de discuter avec les villageois. Ainsi, nous avons choisi 3 hauts cadres dans ces villages, pour entretenir des pourparlers avec les populations, mais ces dernières ont campé sur leur position. Babacar a laissé tomber tout en exploitant une partie du périmètre. Alors que les populations ont cru que cela était déjà terminé, il est revenu avec un titre foncier. Moi qui vous parle, je n'ose plus mettre les pieds sur le site parce qu'elles me prennent comme cible alors que je n'ai rien à voir avec ça. Pour faire la lumière sur cette affaire, j'avais écrit au préfet sortant pour qu'avec les sous-préfet de Fissel, de Sindia et la gendarmerie, l'on puisse délimiter. On saura exactement la superficie sur laquelle on a empiété, parce que nous n'avons pas encore le chiffre exact. Il y en a qui parlent de 70 ha, d'autres parlent de 100 ha.»

Source : <https://www.seneplus.com/societe/soupeon-de-corruption-grande-echelle>



Dakaractu - Les dessous du litige foncier à Ndingler : Ce qu'il faut comprendre et en même temps redouter dans cette affaire.

2 juillet 2020

Les habitants du village de Ndingler dans la Commune de Ndiaganiao continuent de dénoncer « l'accaparement » de leurs terres par Babacar Ngom. Le projet du patron de Sedima qui dégrade selon eux leurs champs, serait responsable de la disparition de leurs terres agricoles. Les agriculteurs demandent ainsi l'arrêt des opérations de bornage dans leur village.

Toutefois, le chef de village de Djilakh, dans la Commune de Sindia, a pris le contre-pied de ses voisins de Ndingler à propos des 300 ha objet du contentieux. Malick Ndiaye

d'indiquer que l'assiette foncière appartient au village de Djilakh, donc à la Commune de Sindia.

Mais, qui se cache derrière cette sortie du notable du village de Djilakh ? Qui est le moteur d'une « mobilisation » aussi subite qu'inattendue ? L'on apprend que des dignitaires de Sindia « adoptent une stratégie de l'anonymat », se cachant derrière le chef de village de Djilakh.

Les « revendications » auraient été pilotées, depuis la Commune de Sindia avec des notables relativement concernés par le dossier des 300 ha attribués au groupe Sedima. Mais, un problème de délimitation entre le village Djilakh et celui de Ndingler se poserait. La réaction du maire de la Commune de Ndiaganiao, Gana Gning est attendue pour faire la lumière. Le groupe Sedima s'étant fait attribuer le terrain en question par la municipalité dirigée par Thierno Diagne, qui a délivré les papiers administratifs.

Certains observateurs ont d'ailleurs mis en garde aujourd'hui contre « des risques d'affrontements entre villageois des deux Communes frontalières », à savoir Ndiaganiao et Sindia. Ce qui augure d'un bras de fer entre Sindia et Ndiaganiao à l'issue duquel il n'y aura qu'un seul vainqueur, alors que la tension ne cesse de monter.

Le ministre de l'Urbanisme, Abdou Karim Fofana s'est déjà rendu dans les deux villages pour s'enquérir de la situation. Il est clair que c'est sur fond d'agitation que vont se poursuivre la viabilisation, les lotissements et le traçage des routes de ce terrain de plusieurs dizaines d'hectares...

Source : https://www.dakaractu.com/Les-dessous-du-litige-foncier-a-Ndingler-Ce-qu-il-faut-comprendre-et-en-meme-temps-redouter-dans-cette-affaire_a190359.html



pressafrik.com - Litige foncier à Ndingler : Les trois décisions prises par de l'Etat

Lundi 20 Juillet 2020

Selon les informations de Libération online, l'Etat du Sénégal a arrêté trois décisions dans l'affaire opposant Babacar Ngom aux paysans de Ndingler comme l'expose Aly Ngouille Ndiaye dans cette vidéo.

La première est que les paysans peuvent retourner, dès demain, sur leurs terres et cultiver. Comme l'a révélé Emedia, le ministre de l'Intérieur a informé les populations de Ndingler par téléphone. Le Pdg de Sédima n'a pas été exproprié comme certains le pensent.

La deuxième est que Babacar Ngom a été sommé d'arrêter les travaux qu'il effectuait sur le site. Et la troisième est que les discussions vont se poursuivre à la fin de l'hivernage pour une « solution définitive »

Source : https://www.pressafrik.com/Litige-foncier-a-Ndingler-Les-trois-decisions-prises-par-de-l-Etat_a218908.html

[pressafrik.com- Babacar Ngom VS Paysans de Ndingler: des 76 hectares mal acquis à la sortie maladroite de sa fille Anta sur Facebook](#)

26 juin 2020

La presse n'en fait pas ses choux gras. Mais le contentieux foncier qui oppose le milliardaire Babacar Ngom et les paysans de la Commune de Ndingler (département de Mbour) est loin de susciter l'indifférence du peuple sénégalais.



Suite à des attaques sur les Réseaux sociaux contre le patron de la SEDIMA et non moins président du Club des Investisseurs du Sénégal (CIS) qui est dépeint comme « un puissant riche qui veut dépouiller de pauvres cultivateurs de leurs terres », sa fille Anta Babacar Ngom, Directrice générale de SEDIMA, a cru bon de monter au créneau, en utilisant le même canal (Facebook) pour défendre son employeur de père.

Seulement, elle s'y est un peu mal pris. Dans le texte qu'elle a publié sur sa page Facebook, la dame Ngom avoue que c'est 224 des 300 hectares obtenus par l'entreprise de son père à Sindia (département Mbour) qui « ont acquis le statut de Titre Foncier suivant un décret présidentiel signé en 2019 (par le Président Macky Sall, ndr) au nom de la SEDIMA ». Ce qui veut dire que les 76 hectares qui constituent la source du contentieux n'ont jamais fait l'objet de délibération.

À l'origine du problème une délibération irrégulière de 300 hectares de la Commune de Sindia pour SEDIMA

En effet, après vérification faite par PressAfrik, SEDIMA a bien acquis 224 hectares de terres dans la commune de Sindia. Mais cette dernière a ensuite délibéré 76 autres hectares, qui se trouvaient dans la superficie de la Commune de Ndiagianiao, en faveur du milliardaire Babacar Ngom. En de plus simples termes, la Commune de Sindia a fait une délibération sur 300 hectares alors qu'elle n'en avait que 224 à disposition. D'où la source du problème actuel avec les paysans qui ne veulent pas laisser leurs terres à un autre qui prétexte un gros investissement.

D'ailleurs le fameux décret présidentiel dont parle Anta Babacar Ngom n'a pas été signé en 2019 comme elle le prétend. C'est le décret 2015-548 du 23 avril 2015, publié au Journal Officiel numéro 6858 du 27 juin 2015 (cela va faire 5 ans demain samedi 27 juin 2020).

Depuis le début de cette affaire, Babacar Ngom et ses collaborateurs ont tout fait pour faire céder les populations de Ndingler. En vain ! Ils ont même tenté l'intimidation en envoyant des hommes armés. Mais les paysans sont décidés à garder leurs terres.

Selon une source qui suit ce dossier de près, il y a deux semaines, le fils de Babacar Ngom s'est pointé avec des tracteurs pour détruire les plantations des cultivateurs dans une partie de cette superficie de 76 hectares. Il y a eu des échauffourées et la gendarmerie s'est interposée pour éviter le pire.

Source : https://www.pressafrik.com/Babacar-Ngom-VS-Paysans-de-Ndingler-des-76-hectares-mal-acquis-a-la-sortie-maladroite-de-sa-fille-Anta-sur-Facebook_a217860.html

SENE.NEWS

[senenews.com - Ndingler : Les habitants à cœur ouvert suite à la restitution provisoire de leurs terres](#)

23 juillet 2020

Les populations de Ndingler ne sont plus loin du bout du tunnel. Après l'échec de plusieurs médiations menées notamment par le ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye, et son homologue en charge de l'Urbanisme, Abdou Karim Fofana, c'est finalement une décision venue du palais qui a tranché le litige opposant le Directeur général de Sédima Sa et les populations de Ndingler. Sur instruction du chef de l'Etat Macky Sall, les habitants du village de Ndingler ont été invités à

retourner dans leurs champs originels pour sauver la campagne agricole et Sedima Sa invitée à arrêter les travaux dans cette partie des terres. Ce litige foncier qui date de plus de 4 ans va néanmoins connaître une trêve en attendant la fin de l'hivernage. Sur ce, le Comité de suivi foncier et d'assistance aux populations de Ndingler (CSFAP Ndingler) a sorti un communiqué afin de remercier les facilitateurs de cette décision et aussi informer sur la continuité du combat qui est la libération totale de leurs terres. Senenews vous propose le communiqué du CSFAP Ndingler. « Les habitants de Ndingler et de toute la zone du Sandock dans la Commune de Ndiagianiao, à travers le Comité de Suivi Foncier et d'Assistance aux Populations de Ndingler (CSFAP Ndingler) rendent grâce à DIEU et remercient le peuple Sénégalais d'ici et de la diaspora, la Presse, les chefs religieux, les imams, les Organisations de la Société Civile, les facilitateurs ainsi que les acteurs des réseaux sociaux pour leur engagement à leurs côtés durant ces durs moments vécus dans la dignité, pour la restitution de leurs terres. C'est grâce à votre solidarité, votre soutien et à votre mobilisation, que les paysans de Ndingler ont pu regagner leurs terres originelles, qu'ils ont toujours cultivées depuis des centaines d'années. Au nom de tous les habitants de Ndingler et du Sandock sans exception, nous tenons à vous remercier pour nous avoir soutenu dans le combat contre l'accaparement de nos terres. Avec un engagement sans faille, vous avez été un moteur essentiel du succès et une influence fondamentale. Vous nous avez écoutés, compris et même précédés. Vous avez été très réactifs avec des prises d'initiatives rapides et précises qui ont pesé sur la balance et fait la différence. Autant d'énergie déployée et de temps consacré pour la cause de l'agriculture paysanne de subsistance, nous ont profondément touchés. Sans vous, nous n'aurions pas pu gagner la bataille pour cet hivernage. Cependant, comme vous l'avez tous compris, la vraie bataille commence maintenant : c'est celle de la restitution définitive des terres aux paysans de Ndingler, aux paysans du Sandock, aux paysans de la Commune de Ndiagianiao. En voyant la spontanéité avec laquelle les Sénégalais ont porté ce combat, avec un esprit de justice sociale, nous espérons mener et gagner cette ultime bataille avec le soutien de tout le peuple Sénégalais. Ce combat est également un plaidoyer pour défendre dans toute sa noblesse l'agriculture paysanne face à un modèle d'agrobusiness qui risque d'augmenter et d'accélérer la vulnérabilité du monde rural en transformant de braves paysans en ouvriers agricoles sans statut. Les paysans de Ndingler apprécient hautement l'intervention décisive de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal, Macky SALL, qui a permis, aux paysans de Ndingler de retrouver leurs terres. Les paysans de Ndingler sollicitent de Monsieur le Président de la République une implication déterminante pour la restitution définitive des terres appartenant aux paysans

de Ndingler, source de paix et de stabilité sociales. Les paysans de Ndingler remercient tous les ministres et autorités qui n'ont ménagé aucun effort pour qu'une solution soit trouvée au conflit. Chers Sénégalais d'ici et d'ailleurs, citoyens du monde épris de justice, les habitants de Ndingler à travers le CSFAP Ndingler viennent par la présente vous remercier et vous témoigner leurs profondes gratitude et reconnaissance. La lutte continue jusqu'à la libération totale de nos terres. Le Coordonnateur du CSFAP-Ndingler« .

Source :

https://www.senenews.com/actualites/ndingler-les-habitants-a-coeur-ouvert-suite-a-la-restitution-provisoire-de-leurs-terres_320367.html

Les dessous du litige foncier à Ndingler : Ce qu'il faut comprendre et en même temps redouter dans cette affaire.

Jeudi 2 juillet 2020

Les habitants du village de Ndingler dans la Commune de Ndiagianiao continuent de dénoncer « l'accaparement » de leurs terres par Babacar Ngom. Le projet du patron de Sedima qui dégrade selon eux leurs champs, serait responsable de la disparition de leurs terres agricoles. Les agriculteurs demandent ainsi l'arrêt des opérations de bornage dans leur village.



Toutefois, le chef de village de Djilakh, dans la Commune de Sindia, a pris le contre-pied de ses voisins de Ndingler à propos des 300 ha objet du contentieux. Malick Ndiaye d'indiquer que l'assiette foncière appartient au village de Djilakh, donc à la Commune de Sindia.

Mais, qui se cache derrière cette sortie du notable du village de Djilakh ? Qui est le moteur d'une « mobilisation » aussi subite qu'inattendue ? L'on apprend que des dignitaires de Sindia « adoptent une stratégie de

l'anonymat », se cachant derrière le chef de village de Djilakh.

Les « revendications » auraient été pilotées, depuis la Commune de Sindia avec des notables relativement concernés par le dossier des 300 ha attribués au groupe Sedima. Mais, un problème de délimitation entre le village Djilakh et celui de Ndingler se poserait.

La réaction du maire de la Commune de Ndiagianiao, Gana Gning est attendue pour faire la lumière. Le groupe Sedima s'étant fait attribuer le terrain en question par la municipalité dirigée par Thierno Diagne, qui a délivré les papiers administratifs.

Certains observateurs ont d'ailleurs mis en garde aujourd'hui contre « des risques d'affrontements entre villageois des deux Communes frontalières », à savoir Ndiagianiao et Sindia. Ce qui augure d'un bras de fer entre Sindia et Ndiagianiao à l'issue duquel il n'y aura qu'un seul vainqueur, alors que la tension ne cesse de monter.

Le ministre de l'Urbanisme, Abdou Karim Fofana s'est déjà rendu dans les deux villages pour s'enquérir de la situation. Il est clair que c'est sur fond d'agitation que vont se poursuivre la viabilisation, les lotissements et le traçage des routes de ce terrain de plusieurs dizaines d'hectares...



ITV vidéo : grand reportage - ndingler, à la source du conflit

8 juillet 2020



Source :

<https://www.youtube.com/watch?v=a8gia5RbA5w>



RFI- Le casse-tête de la question foncière au Sénégal: le litige de Ndingler (Audio)



Le débat récurrent sur la question foncière est relancé avec un litige dans le département de Mbour (à une centaine de kilomètres au sud de Dakar). Les paysans du village de Ndingler dénoncent « l'accaparement » de leurs terres par le groupe agro-alimentaire Sedima.

L'entreprise sénégalaise, spécialisée dans l'élevage de volailles, a acquis l'an dernier un titre foncier sur 225 hectares dans la zone pour développer un projet d'agro-business. Mais les paysans de Ndingler protestent, au nom du droit coutumier. Le patron du groupe Sedima, Babacar Ngom, s'est défendu hier jeudi 9 juillet.

Source : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200710-le-casse-tete-la-question-fonciere-senegal-le-litige-ndingler>

LE BRAS DE FER – LA CONFRONTATION



dakaractu.com - Video : Bassirou Diomaye Faye : « Babacar Ngom veut transformer les paysans de Ndingler à des ouvriers agricoles »



Source : https://www.dakaractu.com/Bassirou-Diomaye-Faye-Babacar-Ngom-veut-transformer-les-paysans-de-Ndingler-a-des-ouvriers-agricoles_a190443.html



dakaractu.com - Babacar Ngom sur l'affaire Ndingler : « Je n'ai pas peur qu'on me tue ! »

9 juillet 2020



Il se dit déterminé à résister à la pression dans l'affaire des terres de Ndingler. « Je vais continuer à y aller. Je n'ai pas peur qu'on me tue. Mais, j'ai demandé aux agents que j'ai dépêchés là-bas d'éviter toute confrontation », a déclaré l'homme d'affaires.

En prise de parole ce jeudi, en compagnie de ses employés et souteneurs, dont il ne tarit pas d'éloges, le patron de Sedima Group a dénoncé « l'injustice » dont il serait l'objet.

« Si on doit restituer les terres, on le fera à l'endroit de la population de Djilakh. C'est Djilakh, donc la Commune de Sindia, qui nous a attribué les terres », a précisé Babacar Ngom.

« Non, nous ne nous disputons pas de terres, nous voulons rétablir la vérité. Si c'était uniquement le foncier, il n'y aurait pas de problème. Chaque 15 jours, je paie des millions pour la sécurité. C'est la gendarmerie qui est là-bas », selon lui.

Le Pdg de Sedima Group renseigne qu' « il ne s'agit nullement d'un problème de terre, mais la vérité des faits ». « Quand cette affaire a été déclenchée, j'ai reçu beaucoup de propositions On m'a proposé 1 000 ha en Casamance », renseigne toujours Babacar Ngom.

Source : https://www.dakaractu.com/Babacar-Ngom-sur-l-affaire-Ndingler-Je-n-ai-pas-peur-qu-on-me-tue_a190618.html



lequotidien.sn - Différend avec Babacar Ngom : Ndingler réclame toutes ses terres

24 juillet 2020

Le fait d'obtenir l'autorisation de cultiver pour cet hivernage sur les terres du Pdg du Groupe Sédima, Babacar Ngom, n'empêche pas les populations du village de Ndingler de continuer à réclamer la restitution totale de leurs terres. Réunis à travers le Comité de suivi foncier et d'assistance aux populations de Ndingler (Csfap), ces populations rurales campent toujours sur leur position. Elles ont réitéré hier, à travers un communiqué, leur détermination à reprendre leurs terres et annoncent que la vraie bataille vient de commencer.



Selon le président dudit comité, ce combat est également un plaidoyer pour défendre dans toute sa noblesse, l'agriculture paysanne face à un modèle d'agrobusiness «qui risque d'augmenter et d'accélérer la vulnérabilité du monde rural en transformant de braves paysans en ouvriers agricoles sans statut».

C' est pourquoi il a remercié toute la population sénégalaise qui s'est battue à leurs côtés. «Sans vous, nous n'aurions pas pu gagner la bataille pour cet hivernage. Cependant, comme vous l'avez tous compris, la vraie bataille commence maintenant : c'est celle de la restitution définitive des terres aux paysans de Ndingler, aux paysans de Sandock, aux paysans de la commune de Ndiaganio», a rappelé le Dr Robane Faye.

Le comité de suivi foncier et d'assistance aux populations de Ndingler, avec la détermination et la spontanéité des Sénégalais épris de justice sociale, espère mener et gagner cette bataille avec le soutien du Peuple sénégalais

Le Csfap de rappeler que les paysans de Ndingler ont pu regagner leurs terres originelles qu'ils ont toujours cultivées depuis des centaines d'années. Ainsi, les paysans sollicitent du Président Macky Sall une implication déterminante pour la restitution définitive de leurs terres appartenant aux paysans de Ndingler, source de paix et de stabilité sociales. Et le comité de suivi foncier et d'assistance aux populations de Ndingler de préciser que la lutte continue jusqu'à la libération totale de leurs terres.

Source : <https://www.lequotidien.sn/differend-avec-babacar-ngom-ndingler-reclame-toutes-ses-terres/>



doingbuzz.com - terres de Ndingler: la lettre incendiaire de Diomaye Faye à Babacar Ngom

26 juin 2020

“La création de champions nationaux aptes à aller à la conquête de la sous-région, de l'Afrique voire du monde est un pilier fort de mon engagement en politique. Le patriotisme économique est à mes yeux sacré. Mais j'abhorre l'injustice au plus haut point. Je déteste voir les supposés plus forts écraser les plus faibles.

Ne tuons pas nos champions nationaux. Mais ne laissons nos champions nationaux muter en vampires sans foi ni loi ou en capitalistes cyniques et dépourvus de l'éthique minimale des affaires.

A Ndingler intervient un couple de bienfaiteurs (Roland Rince et Gisou Rince) par le truchement de leur

association “Cœurs et mains liés”. Des blancs pure souche, de nationalité française. Quand ils sont arrivés dans ce village auquel l'Etat n'a presque rien donné, tout le monde a su qu'ils avaient l'âme humaine et sensible. J'ignore leur confession mais ils ont agi en croyants.

La liste de leurs réalisations au profit des habitants est éloquente et le bail se poursuit :

- ☑ Construction de 4 salles + clôture entière de l'école ;
- ☑ Construction de logements pour les Enseignants ;
- ☑ Construction d'une case de santé ;
- ☑ Dotation d'une ambulance ;
- ☑ Dotation du moulin à mil pour réduire la pénibilité des travaux des femmes ;
- ☑ Construction du local qui abrite le moulin à mil ;
- ☑ Construction d'une case des tout-petits ;
- ☑ Construction d'une boutique pour le village + marchandises de départ d'une d'environ de huit-cent mille (800.000) francs ;
- ☑ Construction d'un foyer des jeunes ;
- ☑ Formation d'une cohorte de jeunes dans les domaines suivants : santé, électricité et couture ;
- ☑ Forage de quatre (04) puits ;
- ☑ Achats de chèvres pour certains villageois dans le cadres des dons circulaires qu'ils ont initiés ;
- ☑ Prise en charge de frais médicaux pour certains villageois etc.

Il y a un (01) an, Roland Rince est décédé. Et madame Rince s'est fait le devoir de perpétuer l'œuvre de l'association qu'elle partageait avec son mari. Pourtant, ils n'ont pris aucun centimètre carré aux paysans de Ndingler. Aucun !

A ceux qui disent que Babacar Ngom est un modèle de réussite, je dis, sans savoir sur quoi cette réussite est bâtie, que je partage votre opinion. La success story telle que racontée parle pour lui... Mais aucune réussite ne donne droit à nulle personne le droit d'extorquer, d'affamer et finalement de tuer les plus pauvres.

Les agissements violents à Ndingler m'ont ôté toute l'estime que j'ai pu avoir pour l'homme. Je le trouve cynique. Je le trouve inhumain. Au-delà de l'entrepreneur intrépide sous les dehors duquel il apparait, l'affaire de Ndingler a mis à nu, son vrai visage.



Lorsque, poursuivi par la clameur Akilee, il fut contraint par les membres du club des investisseurs de publier une lettre d'excuses au peuple sénégalais, voilà ce qu'il eût dit : "Le vendredi est pour les jours de la semaine ce qu'est le Ramadan parmi les autres mois de l'année, ai-je appris d'un Saint Homme.

Ce vendredi 22 mai 2020 est le dernier de ce mois béni qui, dans quelques jours, in chaa Allah, nous offrira l'heureuse opportunité d'unir nos cœurs dans la paix de la Korité.

Le mois béni du Ramadan, et spécialement le jour de l'Aïd, est toujours une occasion de nous tourner vers Allah (SWT), Lumière des Cieux et de la Terre, pour implorer Sa Miséricorde et clamer Ses Bienfaits. Il est le Maître de l'Univers et du Temps.

Aussi, réfugié auprès de Lui, je saisis l'occasion pour demander pardon aux membres de ma famille, à mes amis, à mes collaborateurs, à mes interlocuteurs de chaque jour, à mes compagnons de route dans la vie sociale et dans les affaires et à tous mes compatriotes.

La main sur le cœur, je vous dis à toutes et tous « Bal lenn ma akh » !

J'ai, en lisant cette lettre à l'époque été pris par le devoir (mais l'affaire Ndingler était trop sérieuse pour être noyée par le scandale Akilee) de lui rappeler que le mois du ramadan est certes un mois de pardon. Mais c'est aussi le mois de la miséricorde.

Quand il demandait pardon à l'occasion de ce mois béni, il ne manifestait parallèlement aucune pitié, aucune miséricorde pour de pauvres paysans abandonnés à eux-mêmes qui ne doivent leur salut, en partie, qu'à l'action humanitaire et désintéressée d'un couple de bienfaiteurs toubabs bons teints.

La relative légalité alléguée par certains ne saurait cacher le cynisme qui a irrigué la démarche d'accaparement des terres. Ce n'est pas une question de loi sur le domaine national ou que sais-je encore. Ce qui s'est passé à Ndingler est un vol. Point barre.

Quand, sachant que la délibération de la commune de Sindia a empiété sur les champs des cultivateurs de Ndingler, Babacar Ngom est allé voir les villageois pour leurs promettre monts et merveilles dans le seul but de les spolier de leurs terres, la réponse de ces paysans viscéralement attachés à la terre a été un non sans équivoque. Et les 2.000.000 de nos pauvres francs vicieusement dégainés n'ont pas réussi à les faire plier. Di-gni-té !

En ce moment-là aucun droit de propriété n'était né à son profit. Ni décret, ni bail, ni titre foncier n'existaient. Mais malgré le refus, à lui, opposé, il s'est servi de sa proximité avec le Président de la République et d'une certaine bureaucratie pour les spolier honteusement. Il

reste, par sa cupidité, le seul fautif dans cette histoire. Il sera l'unique responsable de tout ce qui arrivera.

Ces gens que j'ai écoutés me raconter leur rage et leur amertume sont déterminés. Ils ne comptent pas mourir de faim et regarder leur progéniture mourir de faim, dans l'anonymat total. Ils préféreraient mourir dans leurs champs, en martyrs et garder leur dignité jusqu'à leur dernier souffle.

Et pourtant il s'y est rendu et a vu l'écart abyssal entre le niveau de vie des villageois et son confort bourgeois mérité. Quel cynisme !

Entamer une procédure administrative visant à spolier 40 familles de pauvres paysans, sachant qu'ils n'en seront guère informés et ensuite venir leur opposer un droit de propriété né de cette procédure, il faut être au sommet de la pyramide de l'immoralité et de la cupidité pour le faire. Babacar Ngom-Sédima l'aura réussi. Au nom des poussins".

Bassirou Diomaye Faye

Source : <https://doingbuzz.com/terres-de-ndingler-la-lettre-incendiaire-de-diomaye-faye-a-babacar-ngom/#ixzz6U4uXLlF>



aps.sn - Babacar ngom met une partie de ses terres à la disposition de ndingler

19 juillet 2020

Le ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye, a annoncé que le président directeur général de Sedima, Babacar Ngom, a mis une centaine d'hectares de ses terres à la disposition des populations de Ndingler auxquelles l'oppose un litige foncier depuis quelques semaines.

"Suite aux concertations, une solution provisoire a été proposée, afin de permettre aux agriculteurs de démarrer leurs travaux champêtres, en ce début d'hivernage. M. Babacar Ngom a mis à la disposition des populations une partie des terres de son titre foncier, représentant une centaine d'hectares", a-t-il expliqué sur sa page Facebook.

Il a informé avoir effectué samedi un déplacement à Ndingler "en vue de trouver un compromis dans le conflit foncier opposant M. Babacar Ngom aux populations" de cette localité de la commune de Ndiaganiao.

Il indique que "séance tenante, un géomètre a déjà débuté les délimitations nécessaires afin de permettre à

une quarantaine de familles, d'exploiter chacune des terres cultivables pour cet hivernage".

Selon le ministre, "les discussions se poursuivront en vue de trouver une solution définitive" au litige foncier qui oppose l'homme d'affaire aux populations qui réclament la restitution d'une partie des terres attribuées à ce dernier.

Les populations de Djilakh, un village voisin, revendiquent elles aussi une partie de la surface occupée par le PDG de Sedima dont elles demandent la restitution.

Cette affaire dite de Ndingler est devenue très médiatisée, et les populations ont reçu le soutien de diverses organisations de la société civile.

Elle a fait ressurgir de nombreux autres litiges fonciers à travers le pays.

Source :

<http://aps.sn/actualites/societe/article/babacar-ngom-met-une-partie-de-ses-terres-a-la-disposition-de-ndingler>



seneweb.com - Ndingler : L'État restitue provisoirement les terres aux paysans !

20 juillet 2020

Les populations de Ndingler ne sont plus loin du bout du tunnel. Selon les dernières informations obtenues par eMedia, l'État du Sénégal a accordé aux paysans une restitution provisoire des terres qu'ils réclamaient à l'homme d'affaires Babacar Ngom, PDG de la SEDIMA, lequel brandissait un titre foncier sur près de 300 hectares dans la zone située à cheval entre les communes de Sindia et de Ndiagianio, dans le département de Mbour.



Après l'échec de plusieurs médiations, menées notamment par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Aly Ngouille Ndiaye, et son homologue en charge de l'Urbanisme, Abdou Karim Fofana, c'est finalement une décision venue du palais qui devrait trancher le litige. Dans un communiqué du ministère de l'Intérieur, publié ce lundi après-midi, il s'agit simplement d'une solution provisoire. "À l'issue de ces

concertations, un compte-rendu a été fait au chef de l'État. Sur ses instructions, les habitants du village de Ndingler ont été invités à retourner dans leurs champs originels pour sauver la campagne agricole et Sedima Sa invitée à arrêter les travaux dans cette partie des terres", indique le document. En attendant, relève le document, "Le gouvernement exhorte les responsables de la SEDIMA Sa et les populations à poursuivre les discussions pour qu'une décision définitive soit scellée d'ici la fin de l'hivernage 2020."

Selon Mbaye Diouf, membre du Collectif pour la défense des intérêts de Ndingler, joint par eMedia, cette solution leur a été annoncée par le ministre de l'Intérieur lui-même, qui l'a appelé personnellement pour lui faire part de la nouvelle, en attendant les modalités d'application : les paysans de Ndingler vont donc obtenir gain de cause. "Le ministre de l'intérieur nous a appelés au téléphone à 17h, pour nous en parler. Il nous dit que l'État a décidé de nous restituer toutes les terres qui étaient exploitées par les paysans de Ndingler. Nous attendons la mise en application d'une telle décision pour apprécier", dit-il.

Pour sa part, la SEDIMA attend d'entrer en contact avec les autorités avant de se prononcer sur cette nouvelle donne selon des sources proches de la firme, interrogées par eMedia.



COMMUNIQUE

Depuis quelques semaines, le Gouvernement a relevé une opposition d'une partie des habitants du village de Ndingler, situé dans la Commune de Ndiagianio, Arrondissement de Fissel, à la mise en valeur des terres relevant de l'assiette foncière cédée à la société SEDIMA SA pour une exploitation agricole.

Avec le début de l'hivernage, des concertations ont été engagées pour, d'une part, faciliter aux populations l'accès aux champs et d'autre part, permettre à la société SEDIMA SA de sécuriser son investissement agricole.

A l'issue de ces concertations, un compte rendu a été fait au Chef de l'Etat. Sur ses instructions, les habitants du village de Ndingler ont été invités à retourner dans leurs champs originels pour sauver la campagne agricole et SEDIMA SA invitée à arrêter les travaux dans cette partie des terres.

Le Gouvernement du Sénégal exhorte les responsables de la Société SEDIMA SA et les populations à poursuivre les discussions pour qu'une solution définitive soit scellée d'ici la fin de l'hivernage 2020.

Fait à Dakar, le 20 JUL 2020



Aly Ngouille NDIAYE

Source :

https://www.seneweb.com/news/Societe/ndingler-l-etat-decide-de-restituer-les-_n_323991.html

lequotidien.sn - Litige foncier à Ndingler : Macky Sall désamorce la bombe

21 Juillet 2020

L'affrontement prévu aujourd'hui dans les champs octroyés par la commune de Sindia à l'homme d'affaires Babacar Ngom n'aura pas lieu. Le président de la République qui était jusqu'ici aphone dans ce dossier est entré dans la danse.



Selon nos sources, il a tordu le bras à l'homme d'affaires pour lui demander de restituer les 80 hectares dont le village de Ndingler réclame la possession pour cette année afin de permettre aux populations de pouvoir cultiver ces terres situées à cheval entre la commune de Sindia et celle de Ndiagianiao. Ce dernier aurait accepté la proposition du président de la République tout en précisant que ce n'est pas une expropriation, mais juste une entente avec le propriétaire du titre foncier. Par la suite, le président de la République a demandé au ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye d'en informer la population de Ndingler. Une bonne nouvelle qui certes va ramener la paix dans ce village qui est depuis quelque temps sous le feu des projecteurs. Les populations peuvent d'ailleurs retourner dans les champs dès aujourd'hui jusqu'à la fin de l'hivernage. Pour permettre à ces dernières de travailler dans les champs, Babacar Ngom a été également sommé d'arrêter les travaux qu'il effectuait sur le site.

A en croire notre source, cette solution provisoire intervient au moment où les populations de Ndingler étaient déterminées à en découdre aujourd'hui avec Babacar Ngom. Ce dernier précise que c'est une façon de désamorcer cette bombe dont les effets pourraient faire des dégâts collatéraux. Après deux tentatives avortées du ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye, la solution à ce différend qui a passionné les Sénégalais est finalement venue du Président Macky Sall.

La nouvelle a été bien accueillie par la population de Ndingler qui attend la notification de l'Etat. D'ailleurs dans ce village, certains ne manquent pas de montrer leur inquiétude, surtout face à la démarche du ministre de l'Intérieur. Selon ces derniers, Aly Ngouille Ndiaye devait convier la presse à un face-à-face pour leur faire part des mesures prises par l'Etat pour mettre fin à ce problème. Certes une solution vient d'être trouvée, mais qu'en sera-t-il de l'exploitation de ces terres par la population l'année prochaine ? En outre, après Ndingler, c'est autour de Djilakh de réclamer également ses terres, preuve que l'affaire est encore loin de connaître son épilogue.

Source : <https://www.lequotidien.sn/litige-foncier-a-ndingler-macky-sall-desamorce-la-bombe/>



DakarActu : Ndingler : Le retour des paysans dans leurs champs est une solution provisoire

Mardi 21 juillet 2020

Dans le contentieux foncier opposant Babacar Ngom aux populations de Ndingler, le ministre de l'Intérieur a fait croire à un compromis. Il a été décidé à titre de « solution provisoire », d'ici la fin de l'hivernage 2020, le retour des paysans dans leurs champs originels pour sauver la campagne agricole.



Il a donc fini par le faire. Plus de 48h après avoir annoncé la « solution provisoire », une mesure destinée à rétablir un climat de paix a été adoptée. Concrètement, dans un communiqué signé par Aly Ngouille Ndiaye et adressé aux médias, le pacte est présenté comme une « solution provisoire » en attendant de trouver mieux.

« Sur instruction du Chef de l'Etat, les habitants du village de Ndingler ont été invités à retourner dans leurs

champs originels pour sauver la campagne agricole », renseigne le communiqué. Les autorités peinent-elles à trouver une solution pérenne?

En attendant, Sedima Group SA a été invité « à arrêter les travaux dans cette partie des terres ». « Les Gouvernements du Sénégal exhorte les responsables de la société Sedima et les populations à poursuivre les discussions pour qu'une solution définitive soit scellée d'ici la fin de l'hivernage 2020 ». Il est clair que l'autorité demande que la résolution définitive soit différée.

Sans nul doute, ces dernières semaines furent l'apogée de la contestation dans le conflit foncier opposant le patron du groupe Sedima aux populations de la zone située à cheval entre les communes de Sindia et de Ndiagianiao, dans le département de Mbour

L'État du Sénégal leur a accordé une restitution provisoire des terres qu'ils réclamaient à Babacar Ngom, qui brandissait un titre foncier sur 225 hectares...

Source : https://www.dakaractu.com/Ndingler-Le-retour-des-paysans-dans-leurs-champs-est-une-solution-provisoire_a191107.html

emedia.sn - affaire sedima : Ndingler campe sur sa position

19 juillet 2020

Ndingler dit « Non » à la proposition de Babacar Ngom. Le ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye, avait annoncé hier qu'une "solution provisoire" était proposée aux paysans de Ndingler en conflit avec l'homme d'affaires Babacar Ngom. Le PDG de la Sedima aurait décidé de céder trois blocs de la zone objet du litige, aux paysans de Ndingler. Face à la presse ce dimanche, 20 juillet, les paysans ont formellement rejeté la proposition du Pdg de la Sedima. Tout ce qu'ils demandent, c'est la restitution définitive de leurs terres, informe le correspondant d'iRadio sur place.



« Suite aux concertations, une solution provisoire a été proposée, afin de permettre aux agriculteurs de démarrer leurs travaux champêtres, en ce début d'hivernage. M. Babacar Ngom a mis à la disposition des populations une partie des terres de son titre foncier,

représentant une centaine d'hectares. Séance tenante, un géomètre a déjà débuté les délimitations nécessaires afin de permettre à une quarantaine de familles, d'exploiter chacune des terres cultivables pour cet hivernage. Les discussions se poursuivront en vue de trouver une solution définitive », déclarait Aly Ngouille Ndiaye.

Source : <http://www.emedia.sn/AFFAIRE-SEDIMA-NDINGLER-CAMPE-SUR-SA-POSITION.html>

AVIS D'EXPERTS



pressafrik.com - Litige foncier à Ndingler : « la responsabilité du maire et ses conseillers municipaux est engagée (Abdoulaye Makhtar Diop)

5 juillet 2020

Le Grand Serigne de Dakar, Abdoulaye Makhtar Diop s'est prononcé dimanche à la RFM, sur le litige foncier à Ndingler où 300 hectares ont été octroyés au directeur du groupe Sedima, Babacar Ngom. Il estime que la responsabilité du maire et de ses conseillers municipaux est engagée, appelant à laisser Macky Sall tranquille.



« La responsabilité du maire et de ses conseillers municipaux est engagée. Il faut laisser le président Macky Sall tranquille. Comment peut-on comprendre qu'un maire élu par ses populations puisse donner 300 hectares à quelqu'un ? Ce n'est pas normal. Si Babacar Ngom dit donner moi ses 300 hectares pour une exploitation agricole, un bail suffisait s'il a des moyens pour financer son entreprise», a-t-il dit.

« C'est ça qui engage la responsabilité des communes. S'il n'y avait cette responsabilité, le président n'aurait pas signé le décret », a-t-il poursuivi. Selon lui, pour la sécurisation de la terre et tenir au collet l'investisseur, le bail est la meilleure formule. Car s'il ne réalise pas le projet, il y a la possibilité de retirer le bail.

En conférence de presse, ce samedi, le Comité de Suivi Foncier et d'Assistance aux populations de Ndingler (CSFAP-Ndingler) a tenu à démentir toutes velléités entre la population de Djilah (un hameau situé dans la commune de Sindia) et celles, de Ndingler (village situé dans la commune de Ndiaganiao).

En à croire le président Dr. Rabane Faye Il y a "une volonté d'opposer la population de Ndingler à celle de Djilah pour Babacar Ngom de légitimer son acte. Contrairement à ceux que certains avancent, les objectifs sont les mêmes parce que les deux villages sont des parents. Aucune velléité ou sorte d'opposition n'est né entre les deux villages. Et aucun compromis n'existe entre Djilah et Babacar Ngom", a-t-il rassuré.

Source : https://www.pressafrik.com/Litige-foncier-a-Ndingler-la-responsabilite-du-maire-et-ses-conseillers-municipaux-est-engagee-Abdoulaye-Makhtar-Diop_a218224.html



Dakaractu- Différend Sedima/Ndingler : « L'État du Sénégal joue au pompier alors qu'il n'est qu'un pyromane foncier » (Guy Marius Sagna)

21 juillet 2020

Les membres de Aar li nu bokk, Noñ lank et Doy na ont tenu un point de presse ce mardi, suite à leur manifestation du vendredi dernier.



Selon eux, les terres de Ndingler et Djilakh devraient être occupées en priorité par les paysans qui y cultivent, qui y travaillent et y vivent depuis des siècles.

Ils dénoncent la mauvaise gestion des terres du Sénégal au profit des puissances d'argent de l'étranger et du

Sénégal au détriment des paysans qui vont être transformés en journaliers agricoles sur leurs propres terres...

Incitant par la même occasion une poursuite en justice de Sedima à l'encontre de l'État du Sénégal car la cible ne serait pas Sedima, mais plutôt l'État du Sénégal. Ils ont expliqué par ailleurs, qu'ils sont pour l'agro-business, mais pas au détriment des exploitations agricoles familiales et exigent à cet effet, que l'État restitue définitivement et sans condition les terres aux paysans de Ndingler et Djilakh et que Sedima se retourne contre l'État « irresponsable » qui gère le foncier de manière informelle.

Guy Marius Sagna, leader du collectif Noñ Lank, de rajouter que « si l'État avait délimité les zones urbaines, celles classées, les zones de terroirs réservées aux paysans et les zones pionnières réservées aux projets, ce genre de problème n'existerait pas, ni à Ndingler, ni à la forêt classée de Mbaou. »

Ils menacent et demandent la restitution des terres aux paysans partout où elles ont été accaparées, la suspension des attributions de terre, un audit foncier national, la délimitation des zones du domaine national, un code foncier ainsi qu'une réforme agraire.

Source : https://www.dakaractu.com/Differend-Sedima-Ndingler-L-Etat-du-Senegal-joue-au-pompier-alors-qu-il-n-est-qu-un-pyromane-foncier-Guy-Marius-Sagna_a191121.html



dakaractu.com – Vidéo : Entretien avec le Dr Macoumba Diouf : « L'affaire de Ndingler est une alerte pour les maires, mais (...) Ce que je sais de la gestion des intrants agricoles... »

25 juillet 2020

"Ce qui s'est passé à Ndingler est une forme d'alerte aux élus locaux, autrement dit aux maires que nous sommes. Car vous n'êtes pas sans savoir que le foncier est un bien commun à tous, mais nous avons été délégués pour gérer ce foncier avec toutes les lois et règlements qui encadrent la gestion pour l'intérêt commun", selon le

directeur de l'horticulture.



Dans un entretien avec Dakaractu, le Dr Macoumba Diouf se dit favorable à un dénouement heureux du litige entre le patron du groupe Sedima, Babacar Ngom et les populations de Ndingler.

"Un paysan ne peut pas continuer d'utiliser les méthodes traditionnelles pour cultiver la terre comme le faisaient nos ancêtres. Car L'agriculture aujourd'hui a connu de grandes mutations technologiques. C'est pourquoi, je souhaite un dénouement heureux dans cette affaire Ndingler/Babacar Ngom. Et pour cela, les deux parties doivent se retrouver autour d'une table et discuter pour l'intérêt de tous", a invité le directeur de l'horticulture, le Dr Macoumba Diouf.

L'ancien coordinateur national du comité chargé des intrants en matière agricole n'a pas également manqué de commenter les révélations faites par le député Moustapha Cissé Lô sur un supposé scandale dans la distribution des intrants agricoles.

"C'est un système que je connais pour l'avoir géré quelques années. Ce que je peux vous dire c'est que ce système a été organisé bien avant aujourd'hui, maintenant ce qui reste à savoir c'est si les acteurs de la chaîne frontale travaillent comme cela se doit. Et je suis persuadé qu'il y a beaucoup d'améliorations faites jusque là".

Par ailleurs, revêtant sa casquette d'homme politique, le maire de la commune de Latmingué a réagi sur la sortie récente de l'ancien ministre d'État

Habib Sy qui propose une élection présidentielle anticipée en 2022, à laquelle le président Macky Sall ne participera pas. Pour le Dr Macoumba Diouf, cette proposition est anti-démocratique et sans fondement républicain.

Entre autres questions abordées au cours de cet entretien, le conflit interne dans la mouvance présidentielle a aussi été évoquée ...

Source : https://www.dakaractu.com/Entretien-avec-le-Dr-Macoumba-Diouf-%C2%A0L-affaire-de-Ndingler-est-une-alerte-pour-les-maires-mais-Ce-que-je-sais-de-la_a191280.html



dakaractu.com - Affaire des terres de Ndingler : Me Boucounta Diallo s'attaque à la délibération sur les 225 ha octroyés à Babacar Ngom.

13 juillet 2020

L'ancien Directeur de l'Organisation nationale des droits de l'homme (Ondh) estime que la municipalité de Sindia a « outrepassé ses compétences ». « La régularité et la légitimité n'entraînent pas la licéité. On ne devient pas milliardaire sur un simple décret du président de la République. Il faut exproprier ces terres », a déclaré le ténor du barreau.

Me Boucounta Diallo souhaite que le titre foncier en question soit reversé dans le lot des terrains du domaine national. « Si ce régime ne le fait pas, les autres régimes qui vont venir le feront. C'est le comportement des hommes qui pose problème », a-t-il averti.

L'ancien Directeur de l'Ondh de rappeler que le tripatouillage du foncier a été à l'origine du conflit en Casamance. Il ne comprend pas qu'un décret présidentiel octroie un bail et que le bénéficiaire veuille en faire un titre de propriété. « C'est extrêmement grave », s'est-il offusqué.



« Babacar Ngom nous parle d'un investissement de 2 milliards, oubliant qu'avec 225 ha, un habitant de Djilakh peut obtenir un financement à la banque », recadre Me Diallo. L'avocat estime qu'à Djilakh le mètre carré peut être vendu au moins à 10 000 Fcfa. « L'État ne doit pas enrichir une société commerciale sur le dos des populations », estime-t-il.

Source : https://www.dakaractu.com/Affaire-des-terres-de-Ndingler-Me-Boucounta-Diallo-s-attaque-a-la-deliberation-sur-les-225-ha-octroyes-a-Babacar-Ngom_a190746.html



igfm.sn - L'affaire des terres de Ndingler à la Une

10 juillet 2020

La prise de parole de Babacar Ngom sur le litige foncier qui l'oppose aux populations du village de Ndingler, dans la commune de Ndiagianiao (Thiès) est largement commentée par les quotidiens reçus vendredi à l'APS.

Pour Wa Grand-Place, "les paysans de Ndingler ont encore du chemin à faire dans ce combat", car le patron de la Sédima a répondu "en substance" lors de sa prise de parole que "s'il devait restituer des terres, il le ferait pour les populations du village de Djilakh. Les vrais propriétaires, selon lui".

Le Témoin note que "Babacar Ngom rétablit la vérité" dans l'affaire des terres "spoliées" de Ndingler. "Le +roi du poulet+ sénégalais, preuves à l'appui, notamment les titres de propriété et des images satellites, a démontré de façon incontestable, que les terres revendiquées par les villageois de Ndingler ne leur appartiennent pas et sont bel et bien sa propriété. Le patron du groupe Sedima a profité de son face à face avec la presse pour se faire l'avocat de l'entreprise nationale...", écrit le journal.

"Les +vérités+ de Babacar Ngom", titre Enquête qui écrit : "La question de fond reste sans réponse. Est-ce que les paysans de Ndingler cultivaient sur les terres litigieuses avant l'arrivée de Sedima ?".

Le journal rappelle que dans ses précédentes éditions, "lesdits paysans affirmaient avec force que ces terres font l'objet d'une exploitation depuis leurs ancêtres", mais pour Babacar Ngom, "le doute n'est pas permis". "Nous ne sommes pas sur les terres de Ndingler mais bien de Djilakh", soutient le patron de la Sédima.

Selon L'As, "accusé d'avoir fait main basse sur les terres de Ndingler, Babacar Ngom demande à l'Etat de trancher sur la question".

Pour Le Quotidien, "Babacar Ngom reste dans son sillon". "Convaincu qu'il est dans son droit dans le problème de terres qui l'oppose aux habitants de Ndingler, le PDG de Sedima ne compte pas renoncer à son projet agricole dans la zone", écrit le journal.

"Un show pour ne rien dire", selon Libération qui estime que "Babacar Ngom a presque passé tout le temps de sa prise de parole à faire sa promotion et celle de son entreprise. Dans tous les cas, sa sortie est très loin de ce

qui était attendu par les émissaires qui se tuent dans cette affaire".

Pour le journal, "Babacar Ngom a du mérite, son parcours est cité en exemple (...), mais il gagnerait à laisser aux paysans de Ndingler leurs terres à l'origine de la polémique même s'il a le droit et la légitimité avec lui comme il le répète".

Selon L'Observateur, "c'est un véritable one man show auquel s'est livré le PDG de Sédima. Babacar Ngom en conflit avec les populations de Ndingler, ne compte pas restituer les terres aux paysans".

Le quotidien Source A qui a dépêché un journaliste à Ndingler parle de "tension" entre les familles propriétaires des terres et l'homme d'affaires. Selon le journal, ces familles "sont décidées aujourd'hui plus qu'hier à protéger leurs terres, elles déclarent à qui veut l'entendre qu'elles vont se battre jusqu'à leur dernière énergie pour défendre ce que leurs ancêtres leur ont laissé".

Source : <https://www.igfm.sn/laffaire-des-terres-de-ndingler-a-la-une>